



HAL
open science

Licence Physique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Physique. 2014, Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC. hceres-02037228

HAL Id: hceres-02037228

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037228>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Physique

de l'Université Paris-Est Créteil Val
de Marne

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Physique

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150008936

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : /
Créteil.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Physique* est une formation généraliste en physique ouverte aux interfaces (chimie et sciences de l'ingénieur). Elle s'appuie sur le portail MISIPC car l'année de L1 est une année d'intégration au cours de laquelle sont présentées les différentes mentions. C'est une année d'orientation et/ou de réorientation. Il n'y a pas de parcours : 54 crédits ECTS correspondent à des unités d'enseignement (UE) obligatoires (en physique, mathématiques, informatique, anglais) et ensuite les étudiants choisissent 6 crédits ECTS parmi 3 UE (Mécanique spatiale, Programmation pour la physique et Programmation impérative 1) proposées. L'enseignement est d'abord d'ordre général puis se spécialise à partir du 4^{ème} semestre (S4) avec des options (un choix à 3 ECTS (mécanique ou électronique) en S4, deux choix à 6 ECTS chacun en S5 et un choix à 12 ECTS en S6).

Le projet pédagogique est cohérent et s'insère dans l'offre de formation globale de l'Université, mais il n'y a pas de master de physique. Les effectifs sont stables mais faibles. La licence est ouverte aux autres disciplines et récemment une double licence *Mathématiques-Physique* a été mise en place.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'absence de contenu des enseignements dans le dossier fourni empêche d'évaluer précisément si le socle de connaissances est atteint. Les compétences transversales sont peu décrites. Le stage de huit semaines créditant (six ECTS) permet d'acquérir les compétences pré-professionnelles attendues pour un diplôme de licence. Il permet une entrée en master. La proportion de stages à l'étranger est faible (7 %) et en forte diminution.

Un enseignement de mise à niveau basé sur le volontariat est proposé aux nouveaux entrants L1 au cours de la quinzaine de pré-rentree. Au cours du stage, un travail bibliographique est proposé et évalué. Les actions du tutorat étudiant ne sont pas renseignées en termes de nombre d'étudiants concernés, de nombre d'heures dispensées et il n'y a pas d'appropriation particulière par la mention *Physique*. Il est possible de s'orienter vers d'autres masters : *Sciences pour l'ingénieur*, *Sciences génie de l'environnement*. De plus, à l'issue du 1^{er} semestre (S1), les étudiants peuvent décider de se réorienter. L'attractivité entrante est marquée en L3 avec l'arrivée d'étudiants des IUT de Paris 11, Paris 13 et Paris centre.

De la 1^{ère} (L1) à la 3^{ème} année (L3), la validation des connaissances est faite via un contrôle continu dans beaucoup d'UE. Le contrôle continu est réalisé par de multiples contrôles de courte durée (trois au minimum). En L1, des devoirs surveillés ont été mis en place (deux pour une UE à 3 ECTS et trois pour une UE à 6 ECTS).

Des séances de travaux dirigés supplémentaires sont organisées pour corriger les contrôles en L2 et L3. La généralisation du contrôle continu et une amélioration de l'organisation de ces contrôles (moins de partiels en amphithéâtre, plus de contrôles courts en travaux dirigés) permettent d'améliorer le taux de réussite. Une préparation aux épreuves de deuxième session est également proposée par l'établissement. La méthodologie est générale à l'établissement et il n'y a pas de particularités propres à cette mention.

Le service de Relations internationales et des langues de l'établissement assure la gestion des étudiants étrangers entrants et des sortants. Un relais a été mis en place dans chaque composante, mais il n'est pas fait mention d'un coordonnateur à l'échelle de la filière.

On note que la place réservée à l'enseignement des langues étrangères ou encore à l'obtention du C2i reste trop peu importante.

La licence *Physique* est pilotée par une équipe pédagogique pluridisciplinaire comportant des enseignants coordinateurs pour chaque année, qui assurent le suivi pédagogique et veillent à la cohérence de la mention. Un comité pédagogique a été mis en place à l'échelle de l'UFR sciences et technologie. Des réunions de rentrée sont faites en L2 et en L3. La mise en place de commissions d'évaluation est annoncée pour avril 2013. L'évaluation par les étudiants existe mais le taux de réponse est faible (30 %). Les résultats paraissent pris en compte par l'équipe de formation. Au surplus, il n'est pas fait mention d'un soutien administratif particulier de cette mention hormis les secrétariats pédagogiques existants au niveau de l'UFR Sciences et technologie.

On peut regretter que la fiche RNCP ne soit pas fournie dans le dossier.

- Points forts :

- Le contrôle continu, une forte mutualisation en L1, le stage au semestre 6, la préparation à la session de rattrapage.
- La double licence *Physique-Mathématiques*.

- Points faibles :

- Le C2i qui n'est pas obligatoire.
- Les compétences transversales sont peu développées ou tout au moins mal décrites.
- Peu de relations à l'international.
- Pas de contact avec des professionnels.
- Absence de fiche RNCP.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de développer l'enseignement des compétences transversales comme le C2i, l'acquisition de langues étrangères ou le travail en groupe de projet. Le contrôle continu pourrait être étendu en L2 afin de favoriser la réussite des étudiants. La dimension internationale pourrait être développée et la mise en place d'un

coordonnateur pourrait en être le premier maillon. Il faudrait étendre le bassin de recrutement pour des entrées en L2 et L3 plus nombreuses en prenant contact avec les BTS, DUT et CPGE nombreux dans le domaine.

Enfin, le pilotage gagnerait à être développé en termes d'évaluation et de suivi des enseignements et d'ouverture au monde professionnel.



Observations de l'établissement

PRÉSIDENTENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :
Nathalie PERICHON

DEVE

Téléphone :
01 45 17 11-62

Courriel :
nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 8 septembre 2014

OBJET : observations de l'établissement concernant le :

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Licence : Sciences, Technologies, Santé

mention : Physique

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement tiendra compte de ces évaluations pour améliorer la qualité de ses enseignements. Les réponses formulées ci-dessous ont pour but d'éclairer l'ensemble de la communauté universitaire sur la réalité de nos formations en offrant un éclairage complémentaire, non de mettre en cause le travail d'évaluation entrepris par l'AERES.

X
X X

Observations sur l'évaluation de la licence Physique

« Les compétences transversales »

Dans le cadre du portail MISIPC de la Faculté des Sciences et Technologies, des enseignements sont mutualisés entre les mentions de Licence de « Mathématiques », « Informatique », « Sciences pour l'Ingénieur », « Physique » et « Chimie », ce qui permet aux étudiants d'acquérir des compétences pluridisciplinaires fondamentales et ensuite de les guider dans le choix de leur mention. De plus, les compétences transversales (langues, Projet professionnel étudiants, Options transversales, C2I optionnel...) représentent plus de 40 ECTS (420 heures) dans la licence de Physique, et par là même, sont un point fort de l'offre de formation de la faculté des Sciences et Technologie. Pour exemple, la place réservée à l'enseignement de l'anglais est conséquente puisqu'elle représente 18 ECTS en licence.

« Les liens avec le monde socio-professionnel »

Des représentants du monde socioprofessionnel participent à la formation en Projet Professionnel, en Culture Professionnelle et insertion professionnelle, en L1 et en L3. Les étudiants sont également en contact avec des entreprises et des laboratoires, par

l'intermédiaire de leur stage obligatoire de 2 mois de fin de L3. De plus un conseil de perfectionnement sera mis en place.

Enfin, la filière Physique de la Faculté des Sciences et Technologie sera mise en visibilité et soutenue lors du prochain projet d'établissement, par une demande d'accréditation concernant un nouveau Master « sciences et génie des matériaux » qui concernera à la fois la physique et la chimie de la matière condensée.

X
X X

Ces observations étant formulées, je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Luc HITTINGER

